



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II
À S.E. M. EMILIO MARIN
AMBASSADEUR DE CROATIE PRÈS LE SAINT-SIÈGE***

Samedi 11 décembre 2004

*Monsieur l'Ambassadeur!*¹. Je suis heureux de vous accueillir à l'occasion de la présentation de vos Lettres de Créance en tant qu'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Croatie près le Saint-Siège. Je vous suis reconnaissant pour les sentiments cordiaux que vous avez voulu m'exprimer également au nom du Président de la République, du gouvernement et du peuple croate que vous représentez ici. Je vous demande de bien vouloir leur faire parvenir l'expression de mon estime et de ma bienveillance, ainsi que l'assurance de ma prière pour la concorde et le développement harmonieux de la nation tout entière.² En vous recevant, ma pensée se tourne vers la belle et accueillante Croatie, que j'ai eu la joie de visiter à trois reprises. Le dernier pèlerinage apostolique, l'an dernier, a coïncidé avec mon centième voyage international. A chaque fois, il m'a été possible de constater combien sont visibles les signes d'un christianisme incarné dans la vie des personnes. En puisant à ce patrimoine religieux inaltérable, les Croates continueront d'édifier également à l'avenir leur histoire et, forts de leur identité spirituelle, pourront apporter au forum des peuples européens la contribution de leur expérience. C'est pourquoi je souhaite que les efforts croissants en vue de faire partie de l'Europe unie soient couronnés de succès et je partage la préoccupation exprimée par certains, selon laquelle une entrée retardée de la Croatie dans l'Union européenne pourrait nuire au processus de mise en place des réformes démocratiques, non seulement dans ce pays, mais dans les autres nations de cette partie du continent, qui avancent avec une espérance fervente vers l'intégration européenne.³ Monsieur l'Ambassadeur, dans les paroles que vous avez prononcées sur l'engagement du peuple croate en vue de favoriser le dialogue, la réconciliation et la paix dans votre patrie et au sein de l'ensemble plus étendu des pays de l'Europe atlantique, j'ai perçu l'aspiration universelle à la justice et à la coopération qui l'anime depuis toujours. C'est certainement le devoir, en premier lieu, des responsables des Institutions d'identifier les moyens pratiques et techniques en vue de traduire en lois et en initiatives politiques ces aspirations. Toutefois, les croyants savent que la paix n'est pas seulement le fruit de planifications et d'initiatives humaines, mais avant tout le don de Dieu aux hommes de bonne volonté. De plus, la justice et le pardon représentent les piliers fondamentaux de cette paix. La justice assure le plein respect des droits et des devoirs, et le pardon guérit et reconstruit à partir de leurs fondements les rapports entre les personnes, qui souffrent aujourd'hui encore des conséquences des conflits entre les idéologies du passé récent. Oui! Il est vrai que le pays que vous représentez a lui aussi besoin de réconciliation et de paix. Je pense également au problème encore présent des réfugiés et des exilés, en particulier de ceux originaires de la Bosnie et Herzégovine, qui attendent de pouvoir rentrer dans leurs maisons. Je désire

dire combien j'apprécie les mesures concrètes prises pour résoudre cette question, et je forme des vœux fervents afin que soit effectivement accordé et facilité pour tous le retour dans leur patrie. A cet égard, le récent accord entre la Croatie et la Serbie constitue une contribution positive et importante pour garantir la reconnaissance totale et réciproque des droits de la minorité croate en Serbie et au Monténégro, et de la minorité serbe en République de Croatie.⁴ Après la triste expérience d'un totalitarisme niant les droits fondamentaux de la personne humaine, et après avoir surmonté la triste période de la dernière guerre, la Croatie marche à présent vers un progrès harmonieux, faisant preuve de patience, de disponibilité et de sacrifice, ainsi que d'un optimisme persévérant, tendant avec ténacité à la création d'un avenir meilleur pour tous ses habitants. Un développement social et économique stable ne peut manquer de tenir compte des besoins culturels, sociaux et spirituels des personnes, de même qu'il doit valoriser les traditions et les ressources populaires les plus nobles. Et cela dans la conscience que le phénomène croissant de la mondialisation au niveau général, avec ses conséquences négatives du nivellement des diversités sociales et économiques également au sein de votre pays, pourrait aggraver le déséquilibre déjà existant entre ceux qui tirent profit des possibilités toujours plus grandes de produire des richesses et ceux qui sont laissés en marge de la société.⁵ Monsieur l'Ambassadeur, votre pays s'enorgueillit d'une longue tradition de collaboration bénéfique entre la communauté ecclésiale et la communauté civile. L'Eglise a joué, également dans le passé récent, un rôle positif pour la réconciliation et la résolution de nombreux problèmes et tensions. J'ai eu l'occasion d'encourager à plusieurs reprises les Evêques à ne pas épargner leurs efforts pour promouvoir une évangélisation qui valorise les éléments positifs de la religiosité populaire, et pour coopérer activement avec l'Etat en vue du bien véritable de la société croate. A cet égard, les accords stipulés entre le Saint-Siège et la Croatie, qui montrent leur efficacité, apparaissent bénéfiques, même si, sous certains aspects, ils attendent encore leur pleine réalisation. Et il y a tout lieu de croire que les bonnes relations existant entre le gouvernement et l'Eglise qui est en Croatie faciliteront chaque pas supplémentaire en vue d'accroître l'entente mutuelle au bénéfice de tous les citoyens.⁶ Je suis certain que vous aussi, en accomplissant la haute mission qui vous a été confiée, vous contribuerez à intensifier les bonnes relations déjà existantes entre le Saint-Siège et votre pays et je vous assure que vous pourrez compter, à cet égard, sur la pleine disponibilité de tous mes collaborateurs. Je vous souhaite, en outre, un séjour agréable dans la ville de Rome, riche d'histoire, de culture et de foi chrétienne, dont les vestiges archéologiques sont bien connus de votre grande expérience de chercheur dans le domaine des antiquités romaines et de l'archéologie chrétienne. En invoquant la protection céleste de la Mère de Dieu, vénérée comme *Advocata Croatiae fidelissima*, et de saint Joseph, Patron de la Croatie, sur vous, Monsieur l'Ambassadeur, sur votre famille, sur les membres du gouvernement et sur tous les habitants de la bien-aimée nation croate, je vous donne de tout coeur, ainsi qu'aux personnes qui vous sont chères et à tous ceux que vous représentez ici, la Bénédiction apostolique.

*L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française 2005 n. 1 p. 5. © Copyright 2004 - Libreria Editrice Vaticana